COMMERCY

Quel projet pour la place Charles-de-Gaulle ?

Place centrale, historique, fréquentée par plus de 7 000 véhicules par jour, elle est aussi très minérale. Sa réhabilitation est l'un des projets phares de la municipalité.

« Avec la Maison des associations, c'est le projet phare de ce mandat ! » En présentant vendredi le calendrier arrêté pour l'élaboration du projet de restructuration de la place Charles-de-Gaulle, le maire, Jérôme Lefèvre a d'emblée souligné la dimension de cette opération et l'importance que ses promoteurs accordent à la consultation des Commerciens pour cette élaboration.

Pour définir les grandes orientations du projet, la ville a réuni dans un groupement trois bureaux d'études. Architectes, urbanistes, ingénieurs, économistes et paysagistes travaillent depuis plusieurs mois à préciser les ambitions et les objectifs du projet. « Nous leur avons demandé de le concevoir en restant au plus proche des enjeux et des besoins que nous avons identifiés », explique Jérôme Lefèvre.

Les enjeux se déclinent autour de quatre axes : urbanisme, patrimoine, mobilité et paysage. Place centrale, la place Charles-de-Gaulle joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la ville. C'est aussi une place historique dont le développement a attiré l'activité commerciale hors des limites de la vieille ville, jusqu'à en faire le cœur de cette activité. C'est aussi une place qui voit passer plus de 7 000 véhicules par jour. Enfin, la place est devenue, pour les deux tiers, au gré des aménagements plus ou moins bien pensés, un immense espace minéral. Valoriser cette place pour en faire l'élément majeur du centre-ville en requalifiant l'espace public par un aménagement de qualité incluant une réorganisation de la circulation, du stationnement et des parcours piétonniers pour tout à la fois redynamiser le centre-ville et renforcer l'attractivité touristique de Commercy, sont les objectifs de cette opération.

A ce stade, hormis la démolition – déjà acquise - de l'ex Bragui, rien n'est arrêté et tout peut être envisagé, comme le déplacement du monument aux Morts dans la limite des contraintes imposées comme, par exemple, le passage de la route départementale 958.

Une place aux deux tiers minérale.

Consultation

Les Commerciens seront appelés à se prononcer par vote entre le 7 et le 14 avril prochain. Le projet et les trois scénarios possibles seront présentés lors d'une réunion publique le 12 avril. Des permanences d'élus en mairie, le 9 avril, et sur le marché, le 10 avril, sont d'ores et déjà programmées. Les modalités de cette consultation seront précisées dans les jours à venir.

Depuis le XIIIe siècle

Aménagée à l'extérieur de l'enceinte urbaine pour des raisons fiscales et de sécurité, se méfier des étrangers, la place s'est développée autour d'une grande halle et des foires et marchés qui s'y étaient depuis le XIIIe siècle.

La grande halle, la Maison-Dieu, les cours Barbotte et Lorraine ont servi à la structurer. Au centre de la place qui se dessinait, on tirait les feux d'artifice, on allumait les feux de joie, on pendait. On y a même brûlé une « sorcière ». Tout cela à côté d'une carrière où on a extrait les premiers pavés des rues de la ville. L'essor économique de la ville, étroitement lié à la vie du château, poussa les bourgeois de la ville - ceux qui paient le droit de bourgeoisie, l'ancêtre de la taxe d'habitation - à quitter les rues étroites du vieux Commercy en construisant les immeubles qui, peu à peu, finirent de dessiner la place.

A la fin du XVIIIe siècle, les officiers de la mairie et du bailliage y font construire le nouveau bailliage, aujourd'hui conservatoire de Musique. La place a sa forme définitive.

bloc-notes

COMMERCY

Médaillés militaires
Ce dimanche 12 mars. À 10 h. Maison des associations.
Assemblée générale de la 92e section des médaillés militaires.

VOID-VACON

AG du Souvenir français
Samedi 18 mars. À 9 h 45. Accueil des adhérents salle Lorraine.
Dès 10 h 15, assemblée générale ; 11 h 30, cérémonie au monument aux morts ; 11 h 45, vin d'honneur.

VAUCOULEURS

Le comité des fêtes se restructure

L'assemblée générale du Comité des fêtes a eu lieu récemment, à la salle des Promenades, en présence de tous les adhérents et des représentants de la municipalité, lesquels ont remercié les bénévoles pour leur engagement et le travail fourni.

Après le compte rendu moral et d'activité 2022 très complet, le point financier a été présenté par la trésorière Danièle Chaty avec un excédent satisfaisant, malgré les animations annulées du 1er trimestre. L'année 2022 a été aussi celle de l'achat de six stands de 6 mètres sur trois, plus faciles à installer pour l'équipe. Avant d'envisager l'avenir, est venu le moment du renouvellement du bureau, ancien président et secrétaire ne renouvelaient pas leurs candidatures.

Sans beaucoup de suspens, les trois principaux postes ont été attribués à une équipe exclusivement féminine, avec Danielle Tommasi, comme nouvelle présidente, Flavie George, jeune recrue, qui devient secrétaire, et l'incontournable Danièle Chaty, qui conserve son poste à la trésorerie. Danielle Tommasi est loin d'être une inconnue et son expérience au sein du comité sera un précieux atout. Les adhérents ont décidé que les principales animations 2022 figureront à nouveau au menu 2023 : fête de la musique du vendredi 16 juin, animations et feux d'artifice pour la fête nationale, habituels tournois de pétanque et vide-greniers et pour conclure, visite de saint Nicolas et feux d'artifice.

Deux manifestations supplémentaires ont été actées : la participation à la fête de Jehanne d'Arc, où le comité est partie prenante de la décoration et les défilés en costume d'époque et une sortie en habit à Orléans, pour le week-end johannique du 8 mai, où la Jeanne d'Orléans accueillera la Jeanne de Vaucouleurs.

Danielle Tommasi, nouvelle présidente du comité des fêtes.

SARL HOUSSARD - 3 rue de la Côte 55190 Laneuville-au-Rupt - 03 29 89 87 65

344361200